

# EYRAGUES



1 9 8 8



## LE MOT DU MAIRE

**Madame, Monsieur,**

**Nous pensons vous être agréable en éditant ces quelques pages relatives à la vie communale d'Eyragues de 1985 à 1988.**

**Ce bulletin municipal ne prétend pas apporter une réponse à toutes vos questions. Il ne traite qu'en général et seulement des postes importants.**

**J'ai demandé à mes collaborateurs d'être mon interprète, chacun dans le domaine qui relève de leurs attributions afin de vous entretenir, des décisions, changements, créations survenus dans leurs commissions au cours de ces 3 dernières années.**

**Je les remercie vivement de leur collaboration.**

**Si je devais définir les critères de notre gestion, j'obtiens pour une formule que je dépouillerais au maximum afin de ne pas se perdre dans un dédale de considérations. Ils tiendraient en une phrase "Amener au village les conditions optimales d'une Vie Agréable, compatibles avec des possibilités budgétaires modestes devant rester acceptables pour nos administrés."**

**Programme à la fois simpliste et ambitieux dont l'application connaît des fortunes diverses.**

**Notre vie d'élu passe par des joies lorsque nous parvenons à sceller une pierre à l'édifice commun. Elle connaît ses peines quand un dossier n'aboutit pas ou quand un projet doit être abandonné.**

**Mais l'amour que nous portons à notre village est suffisamment fort pour que vous soyez convaincu de notre constante volonté d'oeuvrer afin que demain soit mieux qu'aujourd'hui.**

**C'est pourquoi je demeure votre très dévoué.**

**A vous tous, je vous présente les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 1989.**

**Le Maire  
Louis Michel**

## COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT D'EYRAGUES

Président : Mr Daniel MICHON  
Vice Présidents : Mr Rémy ROUSSE et Guy BOUCHET  
Trésorier : Mr Francis RANC

La coopérative d'Eyragues née au lendemain de la guerre (31-05-1945) n'a jamais cessé de soutenir ses adhérents en les rassemblant pour obtenir les meilleures conditions. En effet depuis près de 43 ans elle n'a jamais cessé de s'adapter aux nouvelles conditions économiques et matérielles du monde agricole.

Elle trouve sa principale activité dans la vente d'engrais mélangés à la demande des ses adhérents, cette vente représentant plus du tiers de son chiffre d'affaires.

La vente de plastiques pour la couverture des serres ou pour le paillage des sols ainsi que celle du terreau et des produits phytosanitaires couvre un autre tiers. Le reste étant assuré par les aliments du bétail, les vêtements de pluies et de protection, le petit outillage et les produits pour le jardin.

La gestion rigoureuse de la Coopérative permet de concilier conjoncture économique et esprit de coopération dans l'intérêt de ses adhérents et de réaffirmer sa présence au sein d'une corporation qui éprouve de plus en plus de difficultés.

Grâce à un conseil d'administration composé de jeunes agricul-



teurs la coopérative agricole d'Eyragues veut se donner les moyens de préparer l'avenir pour et avec ses adhérents.

LE PRESIDENT : Daniel MICHON

## C.E.T.A. EYRAGUES

Le C.E.T.A. des Maraîchers d'Eyragues a été créé en 1978 par des maraîchers serristes d'Eyragues. Il est constitué en association loi 1901.

### QU'EST CE QUE LE C.E.T.A. D'EYRAGUES

Le C.E.T.A. (Centre d'Etudes des Techniques Agricoles) est une association regroupant 55 maraîchers serristes de la région (dont les 2/3 sont installés sur Eyragues), et 11 abonnés. Un conseil d'administration gère le fonctionnement de ce groupement. Il est actuellement composé ainsi :

Président : A. PENAS  
Vice-Président : C. COUSTELLIER  
Secrétaire : J-P. LIBOUREL  
Trésorier : A. VAN DEN BERG  
Membres du conseil :  
MM. BOUCHET G., BRUNEAU A., CAVALLINI E.,  
LAGUERRE J -P., MARCEL L., MASSEBOEUF D.,  
PRADIER A., ROUMANILLE J.

### SES BUTS

Le C.E.T.A. a, pour buts essentiels, de fournir les moyens de faciliter la gestion des exploitations serristes et d'améliorer la rentabilité du travail par une application judicieuse des progrès techniques et des méthodes d'organisation.

### MOYENS MIS EN OEUVRE

#### MOYENS TECHNIQUES

Pour atteindre ces objectifs, le C.E.T.A. des Maraîchers d'Eyragues s'est entouré des services d'un conseiller technique, M. TACHOIRE Yves.

#### SES ACTIVITÉS :

D'abord, un suivi technique des cultures sous serres.  
Son rôle est de :

- Conseiller au niveau du choix des variétés, de la conduite culturale, des irrigations, fertilisations, problèmes phytosanitaires, etc...

- Mettre en place des essais, avec la collaboration d'organismes régionaux ou nationaux (INRA, CTIFL, APREL, ONIFLHOR, AFME...), ainsi que le concours de firmes privées, et d'autres C.E.T.A.

- Former, informer, renseigner, par le biais d'un bulletin technique mensuel, mais aussi par des réunions d'adhérents, visites, voyages d'étude.

- Instruire les parties techniques des dossiers d'aide à la construction et à l'équipement des serres.

#### MOYENS FINANCIERS

Le budget de fonctionnement du C.E.T.A. provient d'une part, des cotisations des adhérents et abonnés, d'autre part, des aides



à la réalisation d'actions de recherche : Ses aides proviennent de la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, du Conseil Régional, de l'ONIFLHOR (office national de la profession), du conseil régional, et éventuellement d'autres partenaires nationaux.

Voilà résumé brièvement ce qu'est le C.E.T.A. d'Eyragues. Outre son importance sur l'économie de la commune, cette association se veut toujours plus performante par le dynamisme de ses adhérents, représentés par le conseil d'administration, et de son conseiller technique.

A la veille du marché unique de 1992, on comprend aisément l'importance d'une telle structure associative. Car, n'est ce pas en se groupant, en unissant ses forces que nous gagnerons la guerre économique dans laquelle nous sommes tous engagés?

LE PRESIDENT : A. PENAS

## SYNDICAT DES EXPLOITANTS AGRICOLES

### COMPOSITION DU BUREAU :

Présidents d'Honneur : GILLES Jean-Robert  
GINOUX Jean  
MISTRAL André

Co Président : GAFFET Serge

Trésorier : REVEL Maurice  
HICARD André  
FLORENT Alain

Secrétaires : VIGNE Christian  
MEYNAUD ALain

Membres : BOUCHET Guy  
DELABRE Eric, DIDIER Alain  
GILLES René,  
GRIMALDIER Gilbert,  
OULET pierre, DIJON Alain,  
PENAS Antoine,  
VAN DEN BERG Adrien.

Monsieur PRADIER Jean-Pierre juré au Tribunal de Prud'homme d'ARLES,

Monsieur MISTRAL André Administrateur à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole des B.du.R à MARSEILLE.

Le secrétariat est assuré par Mme FURNERIS rémunérée 8 mois sur 12 les 4 mois restant sont pris en charge par le Syndicat des Arrosants.

200 Exploitants adhérents au bureau qui au cours de l'année ont besoin des services du bureau.

- Déclarations de cultures,
- Mutation de terres,
- Adhésion M.S.A.,
- Demande de retraite,
- Carburants détaxés,
- Bulletins de salaires,
- Contrats étrangers, ect .....

Le bureau est en collaboration directe avec la M.S.A. les

## SYNDICAT DES ARROSANTS D'EYRAGUES

Président Directeur : RICARD André  
Directeur Adjoint : GINOUX Jean  
Administrateurs : ARMANDO Oreste  
REVEL Maurice  
RANC Francis  
MOLLARD Alain  
REY Maurice  
RAINERO Jean-Jacques  
TESTUD Charles

Le secrétariat est assuré par Mme FURNERIS rémunérée 4 mois sur 12, les 8 autres mois sont pris en charge par le Syndicat des Exploitants Agricoles.

Le Syndicat fut créé par arrêté Préfectoral en date du 3 novembre 1970, nommé : Association Syndicale autorisée pour l'irrigation du territoire de la Commune d'Eyragues, il était auparavant un syndicat libre, nommé syndicat du Réal. Le Syndicat est sous tutelle du Génie Rural, et géré par Monsieur le Percepteur de Châteaurenard.

Le 1er Président Directeur Monsieur RIBERA Joseph nommé le 20 Avril 1971.

Le secrétariat était assuré par le regretté M. COPPEX Christian, qui effectua toute la partie Administrative : recherches au cadastre, section et superficie, pour la constitution de cette association.

Le but de cette association est la réglementation de l'arrosage et l'entretien des ruisseaux maîtres.

Superficie arrosable Réal : 137 Hectares

Superficie arrosable Canal des Alpines : 381 Hectares

## SYNDICAT DES VIDANGES

### COMPOSITION DU BUREAU :

Directeur : RICARD André  
Directeur Adjoint : GINOUX Jean  
Syndics titulaires : Mrs. ARMANDO Oreste,  
MISTRAL André,  
POMPIGNOLI Vincent,  
REY Maurice.

Le Secrétariat est effectué par Madame UIGNE Sonia, employée de bureau à mi-temps.

Bien que les travaux de secrétariat et gestion soient départagés du Syndicat des Arrosants, les travaux de réfection et d'entretien sont effectués en commun.

Au cours de l'année 1988, divers travaux ont été effectués en ce qui concerne l'aménagement des canaux pour l'aménagement de la fuite du Réal (assainissements, réfection de berges ect.) dont le montant T.T.C. à ce jour est de 421.645,63 Francs.

### Historique sommaire :

Association très vieille puisqu'on retrouve des traces par des lettres patentes du Roi René en 1458, attribuant à cette associa-

tion le privilège des deniers publics et indiquant qu'elles avaient alors à leur charge l'entretien du canal de vidanges (le viguerat).

A la suite d'agrandissements successifs, l'écoulement des eaux étant plus rapides, des plaintes formulées par les riverains amenèrent à la sentence du 9 octobre 1601 et à la transaction du 9 octobre 1619 où il fut convenu que chaque commune avait devoir d'entretenir les roubines de leur territoire mais encore reversait à la commune située en aval une redevance proportionnelle à la quantité d'eau évacuée.

Les lois des 16 et 20 août 1790 et 6 septembre 1791 visant à encourager le relèvement de notre agriculture dans notre arrondissement favorisa l'oeuvre de dessèchement.

Un décret impérial du 30 octobre 1810 approuve l'association générale des vidanges du Viguérat et de nos jours l'association fonctionne selon les dispositions du décret de 1857 à savoir que le bureau se compose de 5 Syndics renouvelables par 1/5 tous les ans et d'un Directeur nommé par le Préfet.

Le Directeur : RICARD André

## COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT D'EYRAGUES

Président : Mr Daniel MICHON  
Vice Présidents : Mr Rémy ROUSSIERE et Guy BOUCHET  
Trésorier : Mr Francis RANC

La coopérative d'Eyragues née au lendemain de la guerre (31-05-1945) n'a jamais cessé de soutenir ses adhérents en les rassemblant pour obtenir les meilleures conditions. En effet depuis près de 43 ans elle n'a jamais cessé de s'adapter aux nouvelles conditions économiques et matérielles du monde agricole.

Elle trouve sa principale activité dans la vente d'engrais mélangés à la demande des ses adhérents, cette vente représentant plus du tiers de son chiffre d'affaires.

La vente de plastiques pour la couverture des serres ou pour le paillage des sols ainsi que celle du terreau et des produits phytosanitaires couvre un autre tiers. Le reste étant assuré par les aliments du bétail, les vêtements de pluies et de protection, le petit outillage et les produits pour le jardin.

La gestion rigoureuse de la Coopérative permet de concilier conjoncture économique et esprit de coopération dans l'intérêt de ses adhérents et de réaffirmer sa présence au sein d'une corporation qui éprouve de plus en plus de difficultés.

Grâce à un conseil d'administration composé de jeunes agricul-



teurs la coopérative agricole d'Eyragues veut se donner les moyens de préparer l'avenir pour et avec ses adhérents.

LE PRESIDENT : Daniel MICHON

## C.E.T.A. EYRAGUES

Le C.E.T.A. des Maraîchers d'Eyragues a été créé en 1978 par des maraîchers serristes d'Eyragues. Il est constitué en association loi 1901.

### QU'EST CE QUE LE C.E.T.A. D'EYRAGUES

Le C.E.T.A. (Centre d'Etudes des Techniques Agricoles) est une association regroupant 55 maraîchers serristes de la région (dont les 2/3 sont installés sur Eyragues), et 11 abonnés.

Un conseil d'administration gère le fonctionnement de ce groupement. Il est actuellement composé ainsi :

Président : A. PENAS  
Vice-Président : C. COUSTELLIER  
Secrétaire : J-P. LIBOUREL  
Trésorier : A. VAN DEN BERG  
Membres du conseil :  
MM. BOUCHET G., BRUNEAU A., CAVALLINI E.,  
LAGUERRE J -P., MARCEL L., MASSEBOEUF D.,  
PRADIERA., ROUMANILLE J.

### SES BUTS

Le C.E.T.A. a, pour buts essentiels, de fournir les moyens de faciliter la gestion des exploitations serristes et d'améliorer la rentabilité du travail par une application judicieuse des progrès techniques et des méthodes d'organisation.

### MOYENS MIS EN OEUVRE

#### MOYENS TECHNIQUES

Pour atteindre ces objectifs, le C.E.T.A. des Maraîchers d'Eyragues s'est entouré des services d'un conseiller technique, M. TACHOIRE Yves.

#### SES ACTIVITÉS :

D'abord, un suivi technique des cultures sous serres.  
Son rôle est de :

- Conseiller au niveau du choix des variétés, de la conduite culturale, des irrigations, fertilisations, problèmes phytosanitaires, etc...

- Mettre en place des essais, avec la collaboration d'organismes régionaux ou nationaux (INRA, CTIFL, APREL, ONIFLHOR, AFME...), ainsi que le concours de firmes privées, et d'autres C.E.T.A.

- Former, informer, renseigner, par le biais d'un bulletin technique mensuel, mais aussi par des réunions d'adhérents, visites, voyages d'étude.

- Instruire les parties techniques des dossiers d'aide à la construction et à l'équipement des serres.

#### MOYENS FINANCIERS

Le budget de fonctionnement du C.E.T.A. provient d'une part, des cotisations des adhérents et abonnés, d'autre part, des aides



à la réalisation d'actions de recherche : Ses aides proviennent de la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, du Conseil Régional, de l'ONIFLHOR (office national de la profession), du conseil régional, et éventuellement d'autres partenaires nationaux.

Voilà résumé brièvement ce qu'est le C.E.T.A. d'Eyragues. Outre son importance sur l'économie de la commune, cette association se veut toujours plus performante par le dynamisme de ses adhérents, représentés par le conseil d'administration, et de son conseiller technique.

A la veille du marché unique de 1992, on comprend aisément l'importance d'une telle structure associative. Car, n'est ce pas en se groupant, en unissant ses forces que nous gagnerons la guerre économique dans laquelle nous sommes tous engagés?

LE PRESIDENT : A. PENAS

## SYNDICAT DES EXPLOITANTS AGRICOLES

### COMPOSITION DU BUREAU :

Présidents d'Honneur : GILLES Jean-Robert  
GINOUX Jean  
MISTRAL André

Co Président : GAFFET Serge

Trésorier : REVEL Maurice

Secrétaires : HICARD André  
FLORENT Alain  
VIGNE Christian

Membres : MEYNAUD Alain  
BOUCHET Guy  
DELABRE Eric, DIDIER Alain  
GILLES René,  
GRIMALDIER Gilbert,  
OULET pierre, DIJON Alain,  
PENAS Antoine,  
VANDEN BERG Adrien.

Monsieur PRADIER Jean-Pierre juré au Tribunal de Prud'homme d'ARLES,

Monsieur MISTRAL André Administrateur à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole des B.du.R à MARSEILLE.

Le secrétariat est assuré par Mme FURNERIS rémunérée 8 mois sur 12 les 4 mois restant sont pris en charge par le Syndicat des Arrosants.

200 Exploitants adhérents au bureau qui au cours de l'année ont besoin des services du bureau.

- Déclarations de cultures,
- Mutation de terres,
- Adhésion M.S.A. ,
- Demande de retraite,
- Carburants détaxés,
- Bulletins de salaires,
- Contrats étrangers, ect .....

Le bureau est en collaboration directe avec la M.S.A. les

## SYNDICAT DES ARROSANTS D'EYRAGUES

Président Directeur : RICARD André  
Directeur Adjoint : GINOUX Jean  
Administrateurs : ARMANDO Oreste  
REVEL Maurice  
RANC Francis  
MOLLARD Alain  
REY Maurice  
RAINERO Jean-Jacques  
TESTUD Charles

Le secrétariat est assuré par Mme FURNERIS rémunérée 4 mois sur 12, les 8 autres mois sont pris en charge par le Syndicat des Exploitants Agricoles.

Le Syndicat fut créé par arrêté Préfectoral en date du 3 novembre 1970, nommé : Association Syndicale autorisée pour l'irrigation du territoire de la Commune d'Eyragues, il était auparavant un syndicat libre, nommé syndicat du Réal. Le Syndicat est sous tutelle du Génie Rural, et géré par Monsieur le Percepteur de Châteaurenard.

Le 1er Président Directeur Monsieur RIBERA Joseph nommé le 20 Avril 1971.

Le secrétariat était assuré par le regretté M. COPPEX Christian, qui effectua toute la partie Administrative : recherches au cadastre, section et superficie, pour la constitution de cette association.

Le but de cette association est la réglementation de l'arrosage et l'entretien des ruisseaux maîtres.

Superficie arrosable Réal : 137 Hectares  
Superficie arrosable Canal des Alpes : 381 Hectares

## SYNDICAT DES VIDANGES

### COMPOSITION DU BUREAU :

Directeur : RICARD André  
Directeur Adjoint : GINOUX Jean  
Syndics titulaires : Mrs. ARMANDO Oreste,  
MISTRAL André,  
POMPIGNOLI Vincent,  
REY Maurice.

Le Secrétariat est effectué par Madame UIGNE Sonia, employée de bureau à mi-temps.

Bien que les travaux de secrétariat et gestion soient départagés du Syndicat des Arrosants, les travaux de réfection et d'entretien sont effectués en commun.

Au cours de l'année 1988, divers travaux ont été effectués en ce qui concerne l'aménagement des canaux pour l'aménagement de la fuite du Réal (assainissements, réfection de berges ect.) dont le montant T.T.C. à ce jour est de 421.645,63 Francs.

### Historique sommaire :

Association très vieille puisqu'on retrouve des traces par des lettres patentes du Roi René en 1458, attribuant à cette associa-

tion le privilège des deniers publics et indiquant qu'elles avaient alors à leur charge l'entretien du canal de vidanges (le viguerat).

A la suite d'agrandissements successifs, l'écoulement des eaux étant plus rapides, des plaintes formulées par les riverains amenèrent à la sentence du 9 octobre 1601 et à la transaction du 9 octobre 1619 où il fut convenu que chaque commune avait devoir d'entretenir les roubines de leur territoire mais encore reversait à la commune située en aval une redevance proportionnelle à la quantité d'eau évacuée.

Les lois des 16 et 20 août 1790 et 6 septembre 1791 visant à encourager le relèvement de notre agriculture dans notre arrondissement favorisa l'oeuvre de dessèchement.

Un décret impérial du 30 octobre 1810 approuve l'association générale des vidanges du Viguéat et de nos jours l'association fonctionne selon les dispositions du décret de 1857 à savoir que le bureau se compose de 5 Syndics renouvelables par 1/5 tous les ans et d'un Directeur nommé par le Préfet.

Le Directeur : RICARD André

## LES AMIS DE L'INSTRUCTION LAIQUES FCPE

Bureau : 88/89

Présidente : Mme NEVEU Elisabeth  
Trésorier : Mr MEURISSE Jean-Marc

Notre but : L'association agit dans l'intérêt des enfants pour l'amélioration du système éducatif et de son environnement.

A Eyragues, cette activité se concrétise par la participation de nos élus aux Conseil des Ecoles primaires et maternelle. De plus, elle intervient à différents niveaux :

- localement auprès des enseignants et des élus pour des problèmes locaux ; sécurité, cantine, transports, logistique, garderie, circulation.

- au niveau départemental par le canal de la fédération départementale auprès des autorités académiques et rectorales pour les problèmes d'orientations et de finalité de l'enseignement laïque dans le cadre de la décentralisation.

- auprès des autorités académiques pour les créations de classes, remplacement (commissions de secteur).

- au niveau national par le relais de notre fédération pour les orientations, programmes, financement des activités scolaires.

Elle exerce également une activité de culture et de loisirs notamment :

- participation aux différentes fêtes de l'école (Noël, kermesse, lotos, voyage).

- organisation du spectacle de Noël à la maternelle.

- rencontre avec les parents (permanence etc.)

Notre association dynamique est reconnue influente et ouverte à toutes les bonnes volontés.

## L'ASSOCIATION "GROUPE DES PARENTS D'ELEVES D'EYRAGUES"

Président : J. GAFFET  
Vice président : M.J. GENIN  
Trésorier : G. MARCEL  
Trésorier adjoint : A. DORJAC  
Secrétaire : A. DICOSTANZO  
Secrétaire adjoint : M. LEFEBVRE  
Membres actifs : E. GILLES, M. REVEL, M. RUBIRA, Y. PRADIER, P. FARACO, M. DUQUESNE, M. NOURISSON, N. BOUCHET, M. COPIATTI.  
Siège social : Mairie d'Eyragues.

Groupe de parents agissant uniquement au niveau du village d'Eyragues, sans engagement politique ni emprise d'une fédération.

Notre but : participer à la vie scolaire des deux écoles sans entraver le rôle des enseignants.

Nos réalisations :

- Efficacité des parents du groupe des parents d'élèves d'Eyragues pour l'ouverture de la 9ème classe.

- Création du Jardin Musical pour les petits.

- Création d'un cours de danse "Modern Jazz" pour petits et grands.

- Organisation de la kermesse qui obtint un gros succès et dont tout le bénéfice fut versé à la coopérative de l'école maternelle.

- Organisation de la fête de Noël.

Notre avenir :

- Création d'un atelier manuel pour les enfants de l'école primaire.

- Aide au financement des classes vertes et classes de neige.

- Et... continuer nos actions positives dans tous les domaines concernant les enfants du village !

## CLUB TOPFORME

Le club a été créé le 11 août 1987, l'association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Le bureau se compose de cinq membres :

Présidente : Mme RABAUD

Vice présidente : Mme GILLES

Trésorière : Mme BRILLAUD

Secrétaires : Mme MARCEL, Mme JAUME

et de quatre animatrices : Mme GILLES, MOUCADEL,

CHABAUD, MIZET.

Les cours ont lieu au premier étage de la mairie annexe les : lundi, mardi, mercredi et jeudi sauf pendant les vacances scolaires. Les séances offrent un éventail très varié de gymnastique.

Le but du club est de permettre aux dames et demoiselles de se retrouver dans un contexte féminin pour se détendre

## CONFRERIE DE SAINT ELOI.

La confrérie de Saint-Eloi est très certainement la plus ancienne association du village d'Eyragues puisqu'elle existe depuis plus de 150 ans (au moment de la restauration de l'Eglise, il a été découvert à l'emplacement de l'autel de Saint Eloi des fresques d'un autel bien plus ancien datant de la fin des années 1700 ou au tout début des années 1800).

Cette confrérie a pourbut de conserver les traditions provençales, c'est-à-dire de faire défiler dans les rues du village une charrette embellie de fleurs, de verdure, de blé, d'avoine, d'asperges, de buis, de chardons, de drapeaux et attelée de nombreux chevaux harnachés à la mode sarrasine.

Cette charrette ainsi présentée reçoit la bénédiction en passant devant l'église. C'est l'occasion de se retrouver entre amis et d'animer le village d'Eyragues par trois jours de festivités. Au cours de ces festivités il est distribué le pain béni (tortillade).

La fête de Saint Eloi se situe le dernier dimanche du mois de juin.



## TENNIS CLUB EYRAGUAIS

A ce jour : 70 LICENCIES

Composition du bureau :

Président : Jimenez Jean-Jacques

Vice-Président : Chauvet Louis

Trésorière : Giorgi Florence

Equipe compétition hommes : Bourgeois Olivier

Equipe compétition dames : Steenput Marie Noëlle

Responsable Ecole de Tennis : Chasson Philippe

Membres actifs : Marcel Hélène, Famille Bourgeois, Famille Moucadel, Lenthéric Elisabeth, Famille Fabot, Evrard Alex, Espigue J.M, Moucadel Sébastien, Martinez Christian, Audran Yves, Oho Frédéric.

### Palmarès 1987/1988

Demi-finaliste 1ère division Coupe VINCENSINI par équipe (responsable Mr Fagot Bernard) 1987

Demi-finaliste prix excellence coupe VINCENSINI par équipe (responsable Mr Fagot Bernard) 1988

Finaliste Dames par équipe coupe ALAZARD (responsable MME Steenput Marie Nicole) 1988

Finaliste Hommes par équipe coupe ALAZARD (responsable MR Jimenez J.J) 1988

Finaliste Jeune coupe par équipe (responsable Mme Marcel Hélène) 1988



## CLUB TAURIN LA BOURGINO

Composition du bureau :

Président : J.L. Léonard

Vice-Président : D. Mistral

Tésorier : A. Bouchet

Secrétaire : Ch., Cohndy

Membres : J.C. Chambon, A. Penas, M. Bourges

F. Delabre, G. Gilles, A. Ricard,

M. Revel, A. Michel, S. Brun, D. Inesta,

J.P. Chabaud, J. Penas, L. Gond,

D. Espigue

### SAISON 1988

25/06 : Course Protection C.Saumade (St Eloi)

27/06 : Course Protection L. Guillaume (St Eloi)

23/07 : Course Protection F. Guillaume

20/08 : Course Protection Cambi, Laurent

21 et 22/08 : XI Corne d'Or C. Chomel Vainqueur

03/09 : Protection Didelot, Caillan

### PREVISIONS 1989

3 Courses de Protection

04/05 : jeudi Ascension Avenir Laurent

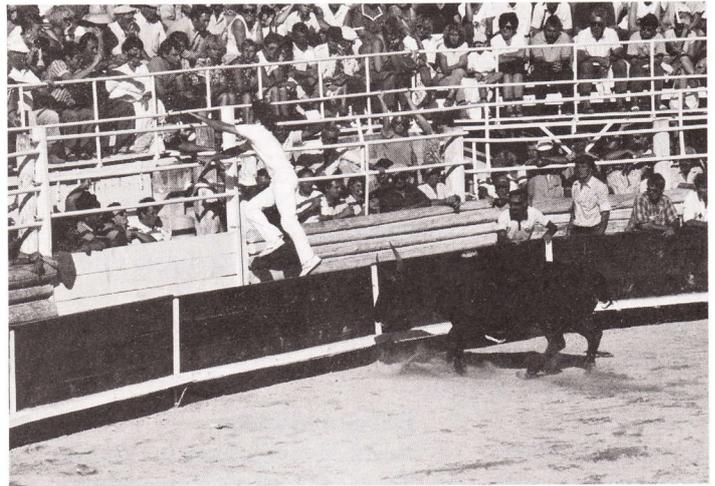
15/05 : lundi Pentecôte Avenir Ribaud

26/06 Lundi St Eloi Ecole Taurine de Pérols

20 et 21/08 XII Corne d'Or avec C. Chomel, J.P. Siméon,

Abellan, T. Ferrand et à toutes.

Les journées traditionnelles, Bourguine, Encierro de jour ou de nuit, Déjeuner au pré Concours d'Abrivado et en projet Super Encierro 3 manades (30 taureaux)



## L'AVENIR D'EYRAGUES

La société musicale a été créée en 1922. Elle compte actuellement une vingtaine d'exécutants locaux. Son siège est à la mairie.

Dirigée depuis 1948 par Mr Jean-Marie CHANUT, l'harmonie présente deux ou trois concerts annuels et participe à toutes les cérémonies officielles du village. Depuis 1981, avec l'aide de la municipalité, l'Avenir d'Eyragues gère une Ecole de Musique dont les cours sont dispensés dans la salle des répétitions, à l'étage de la mairie annexe rénovée cette année.

Composition du bureau :

Président : Mr MISTRAL Joseph

Vice président : Mr JOUVE André

Secrétaire : Mr ESPIGNE Denis

Trésorier : Mr TROUILLET René



## ASSOCIATION PHILATELIQUE EYRAGUAISE

L'association philatélique Eyraguaise à son siège social à la mairie.

Cette association est administrée par un conseil d'administration, en son sein un bureau est composé :

Président : Mr CHAPUS Jean  
Vice président : Mr MICHEL Jean  
Secrétaire générale : MMe BACH Yvonne  
Trésorier général : Mr FLORENT André  
Responsable pupilles : Mr GRESSE Maurice

### Les activités :

Les réunions se tiennent à la mairie annexe le 1er mardi de chaque mois, du 1er octobre au 1er juillet de l'année suivante. Chaque réunion regroupe adolescents et adultes. Une bourse aux timbres est mise en place, ainsi que les initiations à la timbrologie. La fréquentation se situe entre 10 et 18 participants en moyenne. Depuis sa création, cette association a fait profiter ses adhérents de plusieurs tombolas gratuites.

En 1987 à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes, une flamme a été émise, au bureau des P.T.T. d'Eyragues ayant en effigie notre Eglise, cette réalisation a pu être menée à bien grâce au concours du comité des fêtes.

En 1988, elle a organisé, le 21 août jour de la fête de la ST Symphorien, une exposition sur le thème "ART ET LOISIRS à EYRAGUES" qui a obtenu un très vif succès.

D'autres manifestations sont prévues dans le courant

de l'année 1989 : entr'autre une exposition INTER CLUB qui regroupera dans la salle des fêtes de la mairie annexe, plusieurs sociétés des communes des Bouches du Rhône et du Vaucluse. La date sera communiquée par voie d'affichage et de presse.

Cette jeune association est pleine de promesses compte tenu de la venue de jeunes philatélistes encadrés par des adultes chevronnés et compétents.

Une section cartophile, et numismatique peut-être envisagée si le nombre des participants est suffisant.

Toutes les personnes intéressées par l'une de ces disciplines peuvent assister à nos réunions sans aucune obligation.



Pour la saison 88/89 3 équipes sont engagées en CHAMPIONNAT REGIONAL

- Equipe CADETS
  - Equipe SENIORS II en réserves
  - Equipe SENIORS I en poule de brassages
- HONNEUR-PROMOTION 1ère SERIE

## RACING CLUB-EYRAGUAIS

Siège Mairie Annexe 13630 EYRAGUES

Stade : A.GROFILS route de Graveson

Couleurs : Rouge et Noir

Club créé en : 1975

Présidents Successifs :

MM : Gervais, Teissier Albin, Lomello Bernard, Chambon J.Claude, Pautrat J.Pierre, Delabre Michel

Club finaliste en CHAMPIONNAT de FRANCE

1ère série en 1981 en catégorie SENIORS et en catégorie

JUNIORS : club qui a échoué en 1/8ème de finale face au CHAMION de FRANCE JUNIORS 1988.

Pour la saison 1988/1989 130 joueurs Actifs (cadets, juniors, seniors), 40 dirigeants

Le bureau est le suivant :

Président : Delabre Michel  
Présidents adjoints : Revel Maurice, Bouchet Claude  
Secrétaires : Teissier Monique, Jaume Guy  
Trésorier : Florent André  
Trésorier adjoint : Florent Alain  
Entraîneurs : Cadets : Marcel Jean  
Seniors : Roche Bernard  
Soigneurs : Gebelin André, Bonnet de Villario  
Equipe Cadets : Dupuy Jean, Senegas J.Louis  
Didier Alain, Rou René



Réalisation : SECRETARIAT-SERVICES

Secrétariat, Télés, Télécopies, Photocopies, Reproduction de plans, Cours de Formations.

Location et vente Machine à Ecrire, Micro-Ordinateur, Copieur

11 Avenue Miréio 13670 ST ANDIOL Tél. : 90 95 12 81 Telex : 410 777 SECSER

6 Place St Lazare 84000 AVIGNON Tél. : 90 82 90 84 Télécopie : 90 86 05 35

SOUVENIR DES 1ère FLORALIES 1988

